



Fédération Nationale
Des Lieux de Vie et d'accueil

www.fnlv.org secretaire.general@fnlv.org Tél : 07 87 80 25 96

Bordereau de renouvellement de cotisation FNLV année 2024

Si vous procédez à une première inscription, merci de contacter le secrétaire général

Nom du LVA :

Adresse :

Permanent responsable :

Merci d'indiquer votre chiffre d'affaire de l'année 2023 : _____ **euros.**

Selon le règlement intérieur modifié en juin 2023, le taux de cotisation a été arrêté à 0,15% du chiffre d'affaire. Aucun justificatif n'est demandé.

Cotisation due pour 2024 = _____ euros

(Chiffre d'affaire multiplié par 0,0015 = cotisation)

Règlement de votre cotisation :

Le règlement est à adresser par chèque à l'adresse suivante : **FNLV BP 40114 - 44153 Ancenis Cedex** ou par virement.

Relevé d'identité bancaire :

IBAN

FR76	4255	9100	0008	0139	9823	705
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	C	O	P	F	R	P	P	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Le versement de votre cotisation fait l'objet d'une attestation qui vous sera envoyée automatiquement.

Fait à :

Nom, signature

Le :